



Le p'tit tambour

Journal d'information de Saint-Martin de Clelles



Sommaire

officiel de la commune

P2: Carrefour des Riperts, nos amis les chiens .

P3: Les travaux, Le chantier jeunes.

P4: CCAS, Commissions extramunicipales.

P5: TE38, coupure courant, yoga.

Au village

P6: Réponse question mystère n°34.

P7: A la salle Eloi Ville.

P8: CMJ, comité des fêtes.

P9 :La musique à Saint Martin .

Informations Trièves

P10: Communauté de communes du Trièves.

P11:CCT (suite), parc régional du Vercors.

Informations pratiques

P12

Mairie, producteurs, restaurants, numéros d'urgence.

Le mot du maire

Avec l'automne voici le nouveau numéro du p'tit tambour. Nous avons souhaité l'organiser avec des rubriques que nous conserverons pendant toute la durée du mandat : «l'officiel de la commune», «au village», «informations Trièves» et «informations pratiques».

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à l'élaborer.

Il reste perfectible et nous aurons à cœur de l'améliorer au fil du temps.

Le p'tit tambour permet à l'équipe municipale de vous informer.

Il peut également être un moyen de vous exprimer.

Si vous souhaitez un jour prochain apporter une contribution n'hésitez pas.

Beaucoup d'activités ont dû être ajournées en raison de la situation sanitaire. Un certain nombre comme l'exposition du mois d'août et la conférence «Giono et le pacifisme» ont pu être maintenues grâce à la ténacité et au dévouement de nombreux bénévoles .

Je me fais ici l'interprète du village pour les remercier.

A l'heure où nous sommes de nouveau contraints au confinement il est malheureusement impossible d'organiser une réunion publique.

Soyez certains que nous restons au travail en espérant pouvoir bientôt partager plus que ces quelques lignes.

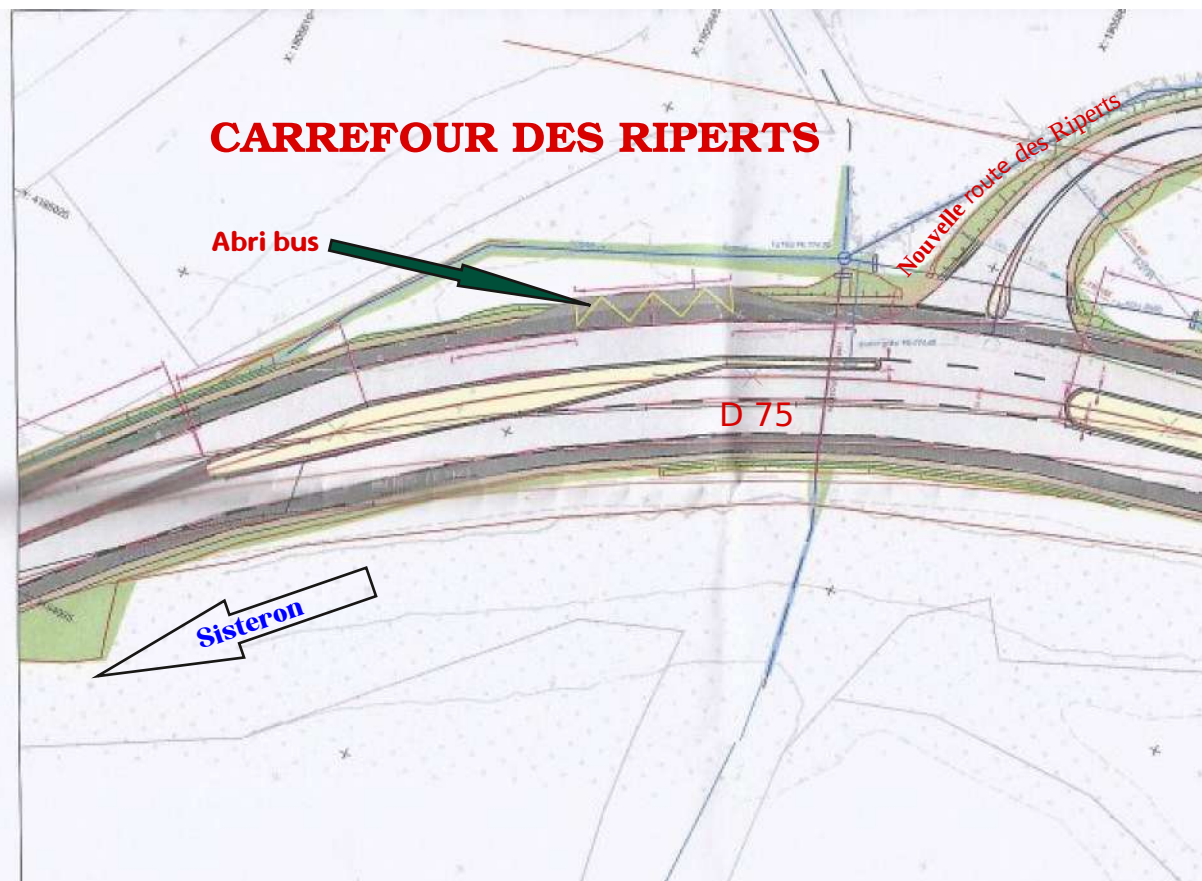
En attendant de pouvoir nous retrouver,

Prenez soin de vous.

Christine Cholat

L'OFFICIEL DE LA COMMUNE

VOICI LE NOUVEL EMPLACEMENT DE L'ARRÊT DE BUS SCOLAIRE NEGOCIE PAR LA COMMUNE AVEC LES SERVICES DU DEPARTEMENT. NOUS NE DISPOSONS PAS ENCORE DE LA DATE DE MISE EN SERVICE.



LES CHIENS

Nombreux sont ceux qui choisissent la compagnie d'un chien. La tentation de les promener sans laisse est grande dans nos espaces ruraux. Il faut cependant se rappeler que rien ne peut laisser prévoir la réaction d'un animal, aussi gentil et docile soit-il quotidiennement. Il suffit quelquefois de bien peu de choses, pour que l'adorable boule de poils qui partage notre canapé avec bonheur se métamorphose en un potentiel « mordeur ». Les statistiques nationales sont malheureusement là pour le prouver.

Le vivre ensemble nous impose de respecter l'espace et la tranquillité de nos voisins. Ce respect passe par une maîtrise sans faille des animaux de compagnie. Qu'il s'agisse du bruit lié aux aboiements ou des déplacements inopinés hors des enceintes des cours et des jardins. Toutes et tous, devons être en mesure de nous promener dans le village, quelle que soit l'heure, sans craindre de se trouver face à un chien sans laisse dont le maître ne se trouve pas à proximité immédiate. Que le chien soit amical ou menaçant ne change rien à l'obligation qu'ont tous les propriétaires d'animaux d'en être maître à tout instant.



je trouverais regrettable d'être amenée à réglementer le port de la laisse sur le territoire de la commune. Je n'hésiterai cependant pas à agir dans ce sens si les circonstances m'y contraignaient.

Christine Cholat

LES TRAVAUX REALISES

NATURE DES TRAVAUX	CALENDRIER	COÛTS	OBSERVATIONS
Remplacement de tuiles cassées sur toits salle E.Ville	AOUT 2020	-	Marc GIRAUD
Curage des barrages sous l'Aulagnerie	AOUT 2020	5 000 €	RTM
Curage goulottes (partie haute)	septembre et octobre 2020	-	Nicolas

LES TRAVAUX A VENIR

NATURE DES TRAVAUX	CALENDRIER	COÛTS	OBSERVATIONS
Maintenance entretien chaufferie mairie	Novembre 2020	1 100 €	J.MOUTIN
Curage cheneaux salle E.Ville	Novembre 2020	-	Marc GIRAUD
Réhabilitation tablier Pont du Fiou + chemin en aval	Fin 20/début 2021	10 000 €	TRIEVES TRAVAUX
Réhabilitation cimetière de St Martin	Printemps 2021	Coût à déterminer	A DETERMINER
Regards			INVENTAIRE EN COURS



CHANTIER JEUNES



Le changement d'équipe municipale et la crise sanitaire lié au COVID-19, ont bouleversé l'ordre des priorités pour la nouvelle municipalité et n'ont pas permis l'organisation du " chantier jeunes " prévu pour le 17 octobre 2020. Les candidatures reçues sont gardées en réserve pour le printemps 2021.



LA RENTREE DU CCAS

Le Centre Communal d'Action sociale est l'outil voulu par la commune pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit **et** mettre en place des solidarités au sein de la commune

Par conséquent le rôle du CCAS est double :

Il accompagne l'attribution des aides sociales légales : Il informe et guide les habitants en matière d'instruction des demandes d'aides.

Il est à l'initiative d'actions sociales locales : Ce champ d'action peut comprendre l'attribution de diverses formes d'aides pour les personnes en difficulté. Il peut également financer des actions visant à maintenir et développer le lien social et le bien vivre ensemble.



Voici les membres du nouveau CCAS qui s'est réuni pour la première fois depuis les dernières élections le vendredi 16 octobre 2020.

Les membres élus

Katia Arcaina
Marianne Baveux
Marc Giraud
Françoise Gross

Les membres habitants

Marie Donnat
Josette Micand
Claude Ville
Sandrine Reinke

Présidente : Christine CHOLAT

Nous sommes toutes et tous à votre écoute en cas de besoin.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Nous sommes toujours plus inventifs ensemble.

La nouvelle équipe municipale souhaite associer celles et ceux qui le souhaitent à l'étude de certains dossiers.

C'est pourquoi, le conseil municipal a voté dernièrement la création de **trois commissions extra municipales** destinées à permettre aux habitants de participer à la vie communale et d'être force de proposition:

Commission « AGRICULTURE » : de manière à bénéficier de l'expertise des agriculteurs, éleveurs et maraichère présents sur le territoire de la commune concernant les dossiers relatifs à cette thématique.

Commission « ANIMATION et CULTURE » : dont la réflexion sera centrée sur le jumelage, les animations poétiques et toutes animations susceptibles de participer au rayonnement du village et des ses hameaux,

Commission « AMENAGEMENT et URBANISME » dont le travail contribuera à la réalisation de la réhabilitation de la « grange MARTIN » (projet 5A) ainsi que de tout autre projet d'aménagement et d'urbanisme dans le village et les hameaux.

Ces commissions ont pour objectif :

1/D'être un lieu d'émergence de projets locaux qui le cas échéant, pourront être proposés au conseil municipal,
2/D'être un espace de dialogue, de débat, de travail et de formulation d'avis consultatifs le cas échéant.

Ces commissions sont composées de trois ou quatre habitants et représentants d'associations et deux membres élus (l' élu référent dans la matière et le Maire). Elles seront en place pour la durée du mandat.

Les conclusions rendues par ces commissions seront portées à la connaissance du conseil et pourront, le cas échéant, faire l'objet d'un vote.

Si vous êtes intéressé(e)s... Merci de contacter Christine Cholat (04 76 34 43 86)

TERRITOIRE D'ENERGIE 38 (TE38)

La commune de Saint Martin de Clelles adhère à TE38 depuis le 05/03/2012, (Mandat de Christian Brunoud) et lui a transféré sa compétence pour la gestion des réseaux électriques .

Petit rappel : TE38 est l'autorité organisatrice des services publics de distribution d'électricité et de gaz en Isère (Anciennement SEDI) . Dans le but d'accomplir ses missions, le Syndicat collabore avec les principaux acteurs du secteur de l'énergie : ENEDIS, GRDF, la Commission de régulation de l'énergie, les fournisseurs d'énergies, etc. TE38 regroupe 457 communes.

TE 38 propose tout un éventail de solutions afin d'optimiser la fourniture et la distribution d'électricité pour les communautés territoriales: Etudes, maîtrise d'oeuvre, réalisation, octroi de subvention, etc

La municipalité a bien conscience qu'une réflexion va s'imposer sur l'avenir de notre approvisionnement énergétique. Pour l'instant TE38 travaille à la mise en place d'un achat groupé prévu en 2022. La commune pourrait s'inscrire dans cette démarche s'il s'avérait que les tarifs soient attractifs et la continuité du service garantie



COUPURE D' ELECTRICITE



ENEDIS nous informe que des coupures d'électricité vont être exécutées sur une partie du réseau de Saint Martin de Clelles .

La coupure d'électricité est annoncée par ENEDIS pour le 20 novembre 2020, cette coupure concerne les adresses suivantes:

151 et 232 LES MOUTONNES-chemin des MoutonNES

ET

477 route des Scées + 651, 741, 1783, 432,834 et 1934 LES SCEES

YOGA

Une nouvelle activité a pris place à Saint Martin de Clelles tous les mercredis soirs de 18 heures 30 à 20 heures dans la salle Eloi Ville. Vous n'avez besoin que d'un tapis de yoga et d'une tenue confortable.

Vous pourrez alors profiter d'une heure et demie de détente active en pratiquant un yoga dynamique sous l'œil attentif et bienveillant d'Anaïs Charbonnier.

CONTACT : Anaïs CHARBONNIER - 06 20 09 46 00

Informations pratiques : Le premier cours « découverte » est offert.

240 euros par an ou 90 euros par trimestre + 10 euros d'adhésion à l'association « Yoga pour tous ».

!!!Les cours sont suspendus pendant la durée du confinement. Ils reprendront dès que possible. N'hésitez pas à contacter Anaïs pour en apprendre davantage.



AU VILLAGE

Réponse à la question mystère p'tit tambour n°34

Entre le 12 germinal an III et mars 2020, combien de personnes ont exercés la fonction de maire à St Martin de Clelles ?

Tout d'abord nous écartons Trézanne qui fut commune indépendante puis rattachée à Chichilianne indépendante et finalement rattachée à St Martin de Clelles.

1 -	15/3 1793 (An II)	ARNOUX Jean (Officier de la Municipalité)
2 -	12 Germinal An III (1/4/1795)	BOUVET Alexandre (Maire)
3 -	5 Nivose An IV (25/12/1796)	SAMUEL Jean Antoine (Agent municipal)
4 -	1807 (1er Empire)	FAURE Jacques
5 -	1808	BALME François
6 -	1809-1816	CHENICOURT Antoine René (7 ans)
7 -	1817-1830	VIAL D'ALLAIS Louis Antoine (13 ans)
8 -	1830	JOUBERT Jean Pierre (faisant fonction d'officier d'état civil)
9 -	1830-1834	VILLE Jean (4 ans)
10 -	1835-1837	FAURE Jacques (2 ans)
11 -	1837-1845	CHRETIEN Jean (8ans)
12 -	1846-1847	VIAL D'ALLAIS César (2 ans)
13 -	1848	BARTHALAY Maurice
14 -	1848-1864	CRETIEN Jean (16 ans)
15 -	08/1865- 10/1870	MARTIN CHEVILLARD Antoine (5 ans)
16 -	10/1870- 04/1871	MARTIN Joseph (6 mois président de la commission communale provisoire)
17 -	05/1871-10/1876	VILLE Célestin (5 ½ ans)
18 -	10/1876- 02/1878	MARTIN CHEVILLARD Antoine (1 an et 4m)
19 -	02/1878- 12/1880	JOUGUET Victor (3 ans)
20 -	01/1881- 05/1888	SAMUEL Augustin (7 ans)
21 -	05/1888- 05/1896	VILLE Victor (8ans)
22 -	05/1896- 05/1908	MARTIN Joseph (12 ans)
23 -	05/1908- 05/1912	RIPERT Cyprien fils (4 ans)
24 -	05/1912- 12/1919	MARTIN Ernest (7 ans ½)
25 -	12/1919- 10/1944	RIPERT Louis (25 ans)
26 -	10/1944- 01/1946	IMBERT Paul (1 an 3 m)
27 -	01/1946- 02/1956	VILLE Alfred (10 ans)
28 -	02/1956- 03/1961	MARTIN André (5 ans)
29 -	03/1961- 03/1971	MARTIN Albert (10 ans)
30 -	03/1971- 03/2001	BAGNERES Jacques (30 ans)
31 -	03/2001- 03/2008	AUGER Josiane (7ans)
32 -	03/2008- 03/2014	BRUNOUD Christian (6 ans)
33 -	03/2014- 06/2020	CARTIER Robert (6 ans)
34 -	06/2020...	CHOLAT Christine

La bonne réponse était donc 32 ! car nous avons volontairement écarté le premier de la liste, (en l'an II) qui ne portait pas le nom de Maire mais d'officier de la municipalité et que nous nous arrêtons à Mars 2020. historique (source Wikipédia)

En tant que collectivité territoriale, la commune est composée d'une assemblée délibérante, le conseil municipal, et d'un exécutif, le maire, élu par le conseil municipal. Elu au suffrage universel direct, le conseil municipal dispose de compétences étendues pour administrer la commune. Les modalités d'élection sont variables selon la population et le statut propre de la commune, comme ceux de Paris, Lyon ou Marseille. Au 1er janvier 2020, 34 968 collectivités territoriales ressortent de la catégorie des communes, selon la direction générale des collectivités locales (DGCL), dont 34 839 en France métropolitaine (Corse comprise) et 129 dans les départements et régions d'outre-mer (Mayotte comprise).

Historiquement, la commune française est l'héritière de la paroisse de l'Ancien Régime ou de la « communauté » (circonscription fiscale qui portait aussi le nom de « paroisse fiscale », dans les villes à deux ou plusieurs clochers, ou de « collecte »). Au xxie siècle, la commune peut correspondre à une pluralité d'espaces humains : espace rural avec un centre (bourg ou village), ville isolée ou partie d'agglomération multicommunale.

Sa superficie et sa population peuvent ainsi varier considérablement. En 2017, Paris est la commune la plus peuplée avec 2 206 488 habitants, tandis que sept communes ne sont pas peuplées et que la commune habitée la moins peuplée, Rochefourchat, a un seul habitant. Au 1er janvier 2020, 29 606 communes, soit 85,0 % d'entre elles, possèdent moins de 2 000 habitants, et représentent 22,8 % des habitants du pays.

St Martin de Clelles a une population de 188 habitants suivant le dernier recensement (2019) et sa superficie est de 1470 Ha.

question mystere N°36

Au début de l'année 1374, plusieurs milliers de brigands, bien armés, se répandent à travers le Dauphiné. Ces groupes appelés, Grandes compagnies ou routiers sont composés de soldats démobilisés après la guerre de Cent Ans, de mercenaires, ou de malandrins qui ne rêvent que de pillages. A Grenoble, tous les seigneurs du Grésivaudan sont convoqués en toute hâte et constituent une petite troupe de volontaires afin de défendre la ville. Venant du Forez, les brigands arrivent aux portes de Grenoble, et se heurtent à cette milice abritée derrière ses remparts. Malgré leur supériorité numérique, les brigands finissent par déguerpir, évitant à la ville un pillage auquel les villages voisins du Trièves ne peuvent échapper. (Source Wikipédia)

Le frère d'un chevalier célèbre du XIV^{ème} siècle, à la tête d'une de ces bandes de routiers dévasta le Trièves en 1374, quels étaient son nom et son prénom ?

A la salle Eloi Ville

Le 18 septembre la conférence sur Giono et le pacifisme attira beaucoup de monde.



Toujours salle Eloi Ville, du 19 août au 23 août 2020, a été présentée l'exposition « Sur les pas de Giono » organisée par l'association " les amis de Jean Giono" de Manosque. Giono qui avait dit en parlant du Trieves " c'est de ce pays que j'ai été forgé pendant près de vingt ans " .



Conseil municipal des jeunes



L'ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EST REPORTÉE.

Au vu du contexte lié à la crise sanitaire, nous reportons les élections du CMJ qui devait se dérouler au mois de décembre. Nous n'avons pas de date de report, mais nous vous tiendrons informés. Le CMJ actuel restera en place jusqu'à l'élection.

Renouvellement du Conseil Municipal des jeunes : Présente-toi !

Participer à la vie du village, donner ses idées, trouver des solutions pour les réaliser ... une aventure enrichissante à vivre avec les copains !

Appel à volontaires ! Te veux te présenter ?

*Tu dois être âgé de moins de 18 ans et de plus de 7 ans.

*N'hésite pas à rencontrer les élus actuels, ils répondront à tes questions

*Nous proposerons une réunion de préparation des élections. Tu pourras ainsi te faire une idée sur le rôle qui t'attend.

Les élus actuels sont : Félicien Delvigne, Simon Arfi, Lorena Reinke, Nils Diénot, Jeanne Arfi, Elie Diénot, Léonie Delvigne, Alice Vincent, Adriana Reinke et Mathias Vincent.

CMJ, quèsaco ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est constitué de jeunes du village, élus pour 2 ans, par leurs concitoyens (tout jeune, âgé de 8 à 17 ans). Ce Conseil Municipal des Jeunes fonctionne comme celui des adultes : il propose des projets, dispose d'un budget et peut aussi réaliser des petits chantiers comme l'aménagement autour de la cabane du car, la fabrication de jeux ...

Renseignements : [Marie 06 12 59 32 41](tel:0612593241) ou [Amline 06 14 68 28 82](tel:0614682882).



Comité des fêtes

Josette Micand nous a confirmé qu'au regard de la situation sanitaire, aucune des activités prévues, n'ont pu être organisées.

Le comité des fêtes donne rendez-vous en espérant que les réunions programmées pourront se tenir:

Belote du mois de Janvier, loto de mars, belote d'avril et fête du four en mai.



la musique à Saint Martin

Pour inaugurer une série d'articles sur la musique à Saint - Martin le "p'tit tambour" est allé à la rencontre du groupe Bivouac.

Ce groupe a été formé en 2017 par deux anciens membres de la formation musicale "d'un commun accord" que les Saint-Martinois connaissent bien Marie-Do Montixi et Christian Dienot. En mars 2019, ils ont été rejoint par un troisième comparse Christophe Premoselli de Gap. Ils constituent alors un trio à cordes original : Christian au chant, aux guitares acoustiques et électriques, Marie-Do au violon et à l'alto, Christophe à la contrebasse.

Ils nous offrent une musique variée d'inspiration Rock, Jazz et blues, et des textes où la poésie est omniprésente.

Les textes sont écrits par Christian mais parfois les plumes, de

Robert Cartier ou Ameline Diénot viennent enrichir le répertoire.

Lors des répétitions ils effectuent un réel travail en commun . Christian présente des morceaux déjà très élaborés , au niveau musique et texte. Chacun exprime ensuite son ressenti, apporte ses idées et participe à l'élaboration finale.

Ameline qui a dessiné le logo du groupe est aussi la créatrice de tous les autres graphismes: affiches, flyers, couvertures d'album etc ..

Christophe n'était pas présent à notre entretien mais si sa motivation et son enthousiasme sont les mêmes que ceux de Marie-Do et Christian, nous allons de plus en plus entendre parler de Bivouac .Et c'est tant mieux !



Lien youtube de Bivouac :

https://www.youtube.com/channel/UCuuMXIH2AeXONvvuM8_RWZQ

Lien Facebook

<https://www.facebook.com/3bivouac/>



INFORMATIONS TRIEVES

INFORMATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES (CCT). CONSEILS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2020

CLAUSES SOCIALES POUR UN MARCHÉ PRIVÉ OU PUBLIC

Pour toute entreprise ou collectivité souhaitant participer à une action d'insertion professionnelle.

La clause sociale permet à une personne rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle de saisir l'opportunité d'un marché public ou privé de travaux, de services, ou de fournitures pour s'engager dans un parcours d'insertion durable, via la mise en situation de travail auprès d'entreprises.

La facilitatrice en charge des clauses sociales rayonne sur 3 secteurs : l'Oisans, la Mathésine et le Trièves.

Contact : Fabienne Meilland-Rey

07 86 03 15 35

FINANCES ET PROJETS EN COURS

<i>Projet / Thèmes</i>	<i>Avancement - Objectifs</i>	<i>Coût</i>
Acquisition des Ateliers Richard pour création d'une Maison de santé à Mens	Travaux qui démarreraient en octobre 2021. Les professionnels de santé exprimeront leur préférences: Choix du bâtiment : Construction neuve ou rénovation	Dépense 196 000 € Opération blanche pour la CCT 30 % subvention et autofinancement
Maison de pays	Phase de l'étude de faisabilité	-
Groupe scolaire de Monestier-de-Clermont	Ouverture des portes à la rentrée de la Toussaint ; le 2 novembre 2020	Total du projet : 3 Millions d'€. Le dépassement a été de 31 000 €, soit 1,09 %
Outils RH	Gérer les feuilles de salaires	Dépense : 28 000 €
Equipements informatique (télé-travail) et changement système de sauvegarde sur serveur	Sur 150 agents, environ 30 ont un poste avec possibilité de télé travail	Dépense : 55 312 €

COLLECTE ET TRAITEMENTS DES DÉCHETS

Centre de tri

Le futur centre de tri Athanor accueillera les déchets de 7 collectivités, dont la Communauté de Communes du Trièves.

La création du centre de tri permettra à Grenoble ainsi qu'aux Com com rattachées de gagner en autonomie. En effet aujourd'hui il faut solliciter le centre de Poncharra pour traiter les déchets lors des vides de fours (coûts et délais d'attente conséquents).

Le projet a un coût Total de 53,4 Millions d'euros.

La part de la CCT est de 662 160€. La 1ere année sera financée par fond propre pour un montant de 32 083. Le reste du crédit a été obtenu avec un taux à 2 %.

Nouveaux réceptacles

Les centres de collecte émettent des refus et retours suite à de nombreux déchets non triés dans les bacs bleus et jaune. Ces retours sont très coûteux pour la collectivité.

Ainsi, une même poubelle accueillera bientôt les emballages et le papier.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES MENS

Il est prévu que la trésorerie de Mens ferme à compter du printemps 2021 prochain.

Le maintien du centre pourrait être envisageable, cependant les moyens affectés seraient revus à la baisse.

Par ailleurs, la fermeture du centre représenterait 20 000€ de recettes en moins pour la CCT. La présidence de la CCT invite les communes à faire une motion pour le maintien du poste de Trésorière à Mens et ainsi éviter sa délocalisation à La Mûre.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Chacune des communes de la CCT devra statuer sur le transfert de la compétence PLUI à la Communauté de Communes. Selon la décision des communes, le transfert ou maintien de la compétence par chacune des communes sera effectif à partir du 1^{er} janvier 2021.

DISCUSSIONS AUTOUR DE LA 5G

Des communes du Trièves, le Percy notamment, sont sollicitées pour l'installation d'antennes 5G.

Les délais de réponse des communes sont courts, en effet, si un permis a été déposé, la récente Loi Elan prévoit un délai d'un mois pour se positionner.

De même à Monestier-du-Percy, l'entreprise TDF intervenant en sous-traitance d'une autre entreprise, elle-même sous-traitante de SFR a contacté la commune pour l'installation d'un pylonne 5G d'environ 40 m de haut.

Aujourd'hui, même si la couverture 4G était satisfaisante, ces nouveaux projets d'installation ont pour but de couvrir le réseau mobile sur les routes départementales et le TER.

Il est à noter que les travaux sont cloisonnés ; installation du pylone puis installation de l'antenne.

Individuellement, les sociétés n'ont pas connaissance du planning global des travaux.

Ceci contribue à rendre la lisibilité du projet d'ensemble difficile.

Par ailleurs, à Saint-Paul-les--Monestier, la commune a été sollicitée pour la couverture 4G sur l'autoroute A51.

Sur le secteur de Grenoble, à défaut d'avoir obtenu l'accord de la mairie pour l'installation d'antennes sur des terrains de la ville, les opérateurs ont contacté des propriétaires de terrain privé.

Afin d'éclaircir ce sujet et pour avoir une vision à l'échelle du Trièves, la CCT propose de se rapprocher du Préfet de l'Isère pour demander quel est le projet d'installation d'antennes dans le Trièves.

La CCT estime qu'il est d'autant plus important de se renseigner sur ces antennes étant donné les réticences des Maires et la méconnaissance de l'impact à long terme de ces installations sur la santé.

A noter, le Parc du Vercors peut être une aide pour argumenter sur ce type de projet.

En ce qui concerne les problèmes de zone blanche, téléphone portables et internet, la CCT a un canal particulier qui peut être sollicité.



Délégation de la commune au Parc Naturel Régional du Vercors

Depuis cet été, fraîchement élus, nous avons assisté à une présentation du Parc. Puis, ce fut l'élection de la nouvelle équipe dirigeante du Parc. Les président et 1^{er} vice-président sortant ont été réélus. Et les orientations adoptées depuis 2016 ont été reconduites : continuer sur les fondamentaux (équilibrer la préservation des patrimoines, naturels, culturels, etc. avec le développement des activités économiques), accentuer le rôle d'accompagnement du Parc dans de multiples directions (du tourisme à l'urbanisme (PLU), en passant par l'agriculture, etc...) et améliorer encore la proximité entre le Parc et les élus.

Ensuite, en visio-conférence à cause du Covid, plusieurs ateliers ont eu lieu pour reprendre le travail déjà commencé depuis 2018 pour la révision de la "charte" du Parc. Cette charte est un contrat d'objectifs généraux qui associe toutes les parties prenantes du Parc ; la Région, les départements de l'Isère et de la Drome, les communautés de communes les communes, etc. et engage le Parc pour les prochains 15 ans.

Pour plus d'information : <https://www.parc-du-vercors.fr>

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Heures d'ouverture au public :

- Mardi de 10h00 à 12h00.
- Jeudi de 13h30 à 16h30.

Mme le maire reçoit sur rendez-vous

Téléphone : 04 76 34 43 86

www.saintmartindeclelles.fr

Courriel :

st-martin-clelles2@orange.fr

Numéros d'urgence :

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

La commune est équipée de deux défibrillateurs :

- Dans le couloir de la mairie
- Au camping (en bordure de voirie)

Les producteurs de Saint-Martin de Clelles

De Mars à mi-novembre :

FERME de TREZANNE 0476344666

(fromage de brebis et de chèvres)

Vente à la ferme tous les matins et sur le marché de Clelles tous les dimanches matin

JARDIN DE TERRMAMA: vente directe de légumes "bio" à la grange Martin les mardis de 16h30 à 18h30 et vendredis de 16h30 à 19h.

Infos par SMS :

0646837624

Les restaurants dans le Trièves

A Clelles

Le traineau 0476344270

Le bistrot de la place 047634524

A Monestier du Percy

L'aller retour 0476344575

Au Percy

Café de la page 0456552269

Pizz'art 0476347992

Le chamois d'or 0476344262

A Mens

L'auberge de Mens 0476348100

L'alezan 0476346409

A Roissard

Les deux daims 0476340242

Le Sineipy 04763424666

Le mas du capucin 0476342970

A Lalley

L'auberge du grand champ 0476346893

A Chichillianne

Au gai soleil du mont-Aiguille 0476344171

Le Château de Passière 0476344548

Le randonneur 0476343702



Remerciements

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis la tenue des expositions, des conférences, et la distribution de bouquets pour le 11 novembre. Remerciements particuliers à Robert Cartier pour les photos prises à la salle Eloi Ville, pour son implication dans l'exposition Jean Giono et pour la réponse très complète à la question mystère N° 34 avec Josette Micand.

Nous n'oublions pas non plus Lola et David qui ont accepté que leur petit Sacha personnalise notre petit Tambour.

